

UNIVERSITE DE KINSHASA
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES
DEPARTEMENT DE DEMOGRAPHIE
— D. D. K. —

Prof. NGONDO a PITSHANDENG
UNIVERSITE DE KINSHASA
Département Démographie
BP 176 KINSHASA XI



TRAVAUX ET RECHERCHES DEMOGRAPHIQUES

B.P. 176 KINSHASA XI (ZAIRE)
Telex 21.216 - 21.510

302.3
NGO

Prof. NGONDO a PITSHANDENG
UNIVERSITE DE KINSHASA
Département Démographie
BP 176 KINSHASA XI

LA DYNAMIQUE DE LA POPULATION
DE LA
REPUBLIQUE DU ZAIRE (*)

Document n° 3

Avril 1987

par

Prof. NGONDO a PITSHANDENG Iman



(*) Communication présentée au Séminaire National sur la Population et la Planification du Développement Economique et Social au Zaïre. N'SELE, 25 — 28 Juin 1986.

LA DYNAMIQUE DE LA POPULATION DE LA REPUBLIQUE DU ZAIRE (*)

Par

Prof. NCONDO a PITSHANDENGE
Chef de Département de Démographie
Université de Kinshasa

INTRODUCTION

L'étude de la dynamique d'une population exige que l'on se fixe dès le départ une limite de temps en amont et une limite de temps en aval et que l'on dispose suffisamment d'éléments statistiques couvrant la période ainsi délimitée. Dans les pays anciennement colonisés d'Afrique, l'étude de cette dynamique n'est pas toujours aisée. D'une part, les entités nationales actuelles sont pour la plupart une création du colonisateur et d'autre part, on déplore l'absence d'écrits chez les peuplades de l'Afrique Centrale qui handicape toute investigation dans le passé.

Le Zaïre peut s'estimer heureux de réunir cependant quelques éléments permettant une certaine investigation de ce type, du moins depuis l'arrivée des explorateurs. En effet, à côté des estimations démographiques citées par certains explorateurs, le Zaïre fut, avec le Nigeria, la première colonie à avoir été dotée d'un système permanent d'enregistrement des faits de population. A partir des années 1920, et malgré le caractère encore lacunaire des informations, un suivi de la population du pays est rendu possible jusqu'à ce jour.

Placée sous un angle historique, la présente communication aborde d'un côté l'évolution de l'état et de la structure de la population du Zaïre, de la colonisation au recensement scientifique de 1984 et de l'autre, les composantes démographiques justificatives de cette évolution.

Trois périodes sont prises en considération. La première est celle d'avant l'Annexion. Elle est caractérisée par les impressions et quelques estimations démographiques encore heureuses avancées par les premiers explorateurs et agents coloniaux. La seconde période s'étend de 1908 à 1960. Elle voit se réaliser les contours du pays, s'asseoir l'administration tandis que la statistique démographique

(*) Communication présentée au Séminaire National sur la Population et la Planification du Développement Economique et Social au Zaïre. N°SELE, 25-28 Juin 1986.

devient plus précise à mesure que l'administration s'installe et que la population s'habitue aux usages administratifs. La période post-coloniale verra se continuer le mécanisme de collecte existant en dépit de l'absence d'une coordination centrale surtout durant les années des troubles marquant le début de cette époque. Au bénéfice de cette période, nous citerons cependant trois opérations de collecte d'envergure : le recensement administratif de 1970, l'enquête démographique de l'Ouest du Zaïre en 1975-1976 et le recensement scientifique de 1984.

Pour justifier et expliquer la ou les tendances (s) démographiques que nous aurons dégagées (s) au cours de ces trois périodes, il sera nécessaire d'aborder dans un quatrième chapitre, l'évolution depuis la colonisation, des variables mortalité et natalité avant d'esquisser une estimation de l'effectif futur de la population du Zaïre.

Signalons enfin que notre communication, fondée sur la statistique administrative pour l'essentiel, fera une large part à l'analyse critique des données et à celle des évolutions politiques, sociales et économiques de chaque période, susceptibles d'avoir influé sur les composantes de la dynamique démographique que nous recherchons.

1. LA POPULATION DU ZAIRE AVANT L'ANNEXION

Personne ne connaît le chiffre exact, avant la colonisation de la population du territoire qui constitue aujourd'hui la République du Zaïre et ce, pour les deux raisons que nous évoquions plus haut : le pays, dans ses limites actuelles étant une création artificielle du colonisateur et les anciens habitants de l'Afrique centrale n'ayant pas une tradition d'écriture.

C'est dans les relations de voyages de premiers explorateurs et de premiers colons que l'on peut tirer quelques idées sur l'importance du chiffre de la population. La situation démographique du pays telle que la voyaient certains explorateurs en termes de densité, paraît florissante. Delcommune (1892) parle de "villages de dimensions extraordinaires dans la région entre le Kasai et le Sankuru "... A chaque instant, poursuit-il, on

on traverse de grandes agglomérations (1). Le Docteur WOLF écrit lui aussi, " Dans le Lomami, la population est d'une densité extraordinaire. Les rives sont noires de monde au passage de notre steamer " (2). Plus récemment, le Professeur P. GOUROU évoquait la disparition d'une partie de la forêt équatoriale, disparition essentiellement explicable par les défrichements. Or, ceux-ci, tout comme leur nécessité, ne se conçoivent que dans le cadre d'une population plus dense qu'aujourd'hui (3). L'hypothèse avancée par le Professeur GOUROU donne à penser que la population a connu une forte émigration ou qu'elle a été décimée par l'une ou l'autre cause.

A côté de ces simples impressions, on trouve aussi quelques estimations chiffrées. H.M. Stanley évalue la population totale à quelques 28 millions d'habitants lors de sa première traversée du pays (1874-1877). Lorsqu'il remonte le fleuve en 1881, il ne rencontre plus que 21 millions d'habitants (2). Stanley trouve la cause de cette diminution de la population dans l'extension prise par la traite des Noirs qui jusque-là s'était limitée à l'Est du territoire, sur les rives du Tanganyika.

Pour 1898, les estimations officielles font état de 1^{er} millions de personnes (3) tandis que la Commission d'enquête sur l'administration de l'Etat Indépendant du Congo ne donnera pour 1906 que 10 millions d'habitants tout en déclarant " absolument fantaisistes les estimations antérieures de 28 et 15 millions d'indigènes " (4).

La première tentative d'un dénombrement général de la population date de 1914. Elle ne donna qu'un chiffre de 4.618.254 personnes. Les impressions et estimations laissées des premiers explorateurs paraissent somme toute sommaires et spéculatives. Elles peuvent être mises sur le compte d'une erreur d'optique ou d'un optimisme délibéré destiné à promouvoir de l'intérêt pour ces nouveaux territoires même si elles ont servi de points de référence pour conclure à une "dépopulation" du pays du fait de l'occupa-

(1) D'après J. WAUTERS, in Mouvement Géographique, Journal populaire des Sciences géographiques, n° 5, mars 1982, p. 87.

(2) D'après J. WAUTERS : ibidem, 6 juin 1893, p. 6.

(3) P. GOUROU : "La densité de la population rurale au Congo belge" in Académie Royale des Sc. Col. Mém. in-8° T.I. Bruxelles, 1955, 164 p.

(4) Pour plus de détails sur cette Commission d'enquête, voir notamment Payer E., "Belgique et Congo", Ed. Bossard, Paris 1917, pp. 217-232.

tion étrangère, comme en témoignent les citations que nous reprenons ci-dessous.

Dans le commentaire qu'il consacre aux résultats du recensement de 1917, Vanderyst concluait : " la dépopulation du centre africain depuis son occupation par les Européens est un fait réel... (5).

La Commission pour la protection des indigènes (1) déclarait en 1919 :
" depuis le début de l'occupation européenne, la population a eu un recul continu par suite d'une forte mortalité... à tel point qu'il n'est pas exagéré de dire que, dans son ensemble, elle a été réduite de moitié " (2).

Plus récemment encore, José de Castro paraphrasait cette assertion et affirmait : " la population indigène du Congo belge a diminué de 50 % depuis l'arrivée des Européens "... (3).

A défaut de pouvoir donner une réponse définitive concernant ce problème, il peut paraître essentiel de citer et d'analyser d'une part, les faits témoignant de la possibilité d'une population naguère plus importante et d'autre part, les facteurs qui, au contraire, ont pu jouer un rôle négatif et conduire à une régression démographique durant cette époque.

Dans les facteurs suggérant une plus grande population, nous pouvons mentionner outre le climat qui favorise les récoltes plus abondantes, le

- (1) La Commission pour la protection des indigènes était un organisme officiel créé en 1908 conformément aux dispositions de la Charte coloniale sur le Gouvernement du Congo (promulguée le 18 octobre 1908 et dont le texte apparut dans le Moniteur belge du 19 octobre 1908). Composée de sept membres nommés par le roi parmi les personnalités missionnaires, les magistrats ou les hommes d'affaires, la Commission pour la protection des indigènes constituait une sorte de censeur moral, surveillant l'Administration et les Sociétés. Elle devait se réunir au moins une fois chaque année, sous la présidence du procureur-général et adresser un rapport collectif au roi, sur les mesures à prendre en faveur des colonisés. Chacun des membres pouvait, individuellement, dénoncer aux officiers du ministère public les abus et illégalités dont il avait connaissance.
- (2) L. GUEBELEIS, Relation complète des travaux de la Commission permanente pour la protection des indigènes au Congo-belge, in Bull. du C.E.P.S.I. Elisabethville-Katanga, s.d.p. 28.
- (3) Josué de CASTRO, "Géopolitique de la faim", Nouvelle Ed. Paris, 1952, p. 65.

fait que les habitants n'étaient plus à l'âge de la pierre taillée et leur mode d'organisation de l'espace. Les habitants ont connu des systèmes d'organisation sociale et politique en royaumes et empires dépassant largement le cadre du village et de la tribu et qui ont même survécu à la colonisation. L'existence de ces systèmes, tout comme leur survie à la domination coloniale, laisse penser qu'ils avaient la vertu de durée permettant à un groupement humain de se multiplier et de se défendre et que, par ailleurs, la production agricole y était suffisante pour assurer des excédents indispensables à subsistance des spécialistes (militaires, nobles, serviteurs de la Cour.,.).

Les facteurs du déclin démographique sont, par exemple, les maladies nouvelles jusqu'alors inconnues des autochtones comme la maladie du sommeil et les maladies vénériennes que la mobilité due à la colonisation contribuera à diffuser ainsi que la traite des Noirs. Cette dernière doit avoir provoqué une diminution de la population directement par ses prélèvements (1) et indirectement par l'amoindrissement de la vitalité démographique (les jeunes étant surtout les plus nombreux à être enlevés), par le déclin de la natalité en raison d'un déséquilibre des sexes (2) et par l'augmentation de la mortalité du fait de l'insécurité et de la famine.

(1) Selon H.M. STANLEY, la diminution de la population du fait de la traite aurait été de 7 millions d'habitants, et cela rien que pour la période de 1877, date de sa première traversée du Zaïre, en 1881 année où il remonte le fleuve. L'importance de cette diminution, il la mesure par le nombre de "villages autrefois peuplés et recouverts de plantations, "mais où, à son retour, "rien ne restait"... par ces scènes lugubres : "des cadavres liés deux à deux qui flottaient sur le fleuve"... par la présence de "deux canots d'une tonne chacune" que les Arabes avaient abandonnés sur leur passage et dont le poids devait nécessiter "beaucoup de bras robustes". A l'embouchure de l'Aruwimi, il avait dénombré 118 grands villages détruits. Ces villages totalisaient "un million d'habitants...". Le nombre d'embarcations dont disposaient les envahisseurs (en tout 5) et surtout leur capacité (centaine de personnes) ont fourni à l'auteur les témoignages de l'importance de dégâts causés par les négriers lors d'une seule expédition (H.M. Stanley, op. cit. p. 297). Les chiffres fournis par l'Abbé L. JADIN pour le côté Ouest sont également importants bien que plus modestes lorsqu'on les compare à ceux des estimations de Stanley. L'Abbé L. JADIN parle de 8.000 cadavres exportés annuellement de l'Angola vers le Brésil au XVIIe siècle, 25.000 à la fin du XVIIIe siècle, et 30.000 en 1826. Ces chiffres ne comprennent pas, selon l'auteur, les exportations clandestines effectuées par des navires non portugais (L. JADIN, Rapport sur les recherches aux Archives d'Angola, in I.R.C.B., Bul. des séances, Bxl. 1953, pp. 157-169).

(2) D'après l'Abbé L. JADIN, les femmes auraient été en très faible nombre parmi les esclaves exportés hors des frontières de l'Afrique noire.

En raison de sa longue durée, quatre siècles, la traite des Noirs doit avoir touché plusieurs millions d'individus même si l'on reconnaît volontiers que tous les esclaves vendus à l'extérieur ne venaient pas uniquement de notre pays.

Enfin, il faut faire état des conditions d'exploitation de l'Etat Indépendant du Congo dont le caractère mercantile est suffisamment connu. Les cultures d'exportation imposées pour le compte des sociétés ont pu sans doute entraîner la négligence des cultures de subsistance, ce qui représente un danger de famine et un risque supplémentaire de mortalité. Le recrutement de plus en plus poussé de travailleurs a privé les milieux ruraux de leurs éléments mâles et créé un déséquilibre de sexes peu propice à la procréation.

Mais l'honnêteté oblige à reconnaître que les effets de ces facteurs ont dû être contrebalancés, avec le temps, par d'autres facteurs agissant en sens contraire. La pénétration blanche a fini par mettre un terme à la traite des Noirs et à son insécurité, elle a mis fin aux luttes entre tribus et aux pratiques comme l'ordalie, qui représentaient autant de risques supplémentaires de mortalité. Elle a permis, par une médecine moderne, de combattre avec plus d'efficacité les épidémies traditionnelles : palu, paludisme, lèpre. La lutte contre la stérilité devait conduire de son côté au redressement de la natalité.

* * * *

En conclusion de cette première période, nous devons reconnaître qu'il est difficile de se prononcer sur le sens de la dynamique de la population du Zaïre avant son annexion en 1908 même si les auteurs semblent concorder sur un déclin de cette population au lendemain de l'arrivée de l'homme blanc. Les affirmations contradictoires relevant parfois de la propagande et la dramatisation politique toujours possible rendent la situation fort brumeuse.

2. LA POPULATION DU ZAIRE DE 1908 A 1960.

2.1. EVOLUTION GLOBALE

Les écrits faisant état de la dépopulation du pays et imputant cette dernière à la colonisation belge avaient fini par contraindre l'autorité coloniale à un effet dans le domaine de la statistique et à l'instauration, au début des années 1920, d'un système d'enregistrement permanent de la population ou "recensement sur fiches". C'est de cette source que nous puisons les données reprises au tableau 1 ci-après et concernant la population du pays de 1914, année du premier recensement, à 1960, année de l'accession du pays à l'indépendance.

Signalons tout d'abord que la variation des effectifs d'un recensement à l'autre est, comme le montre le graphique n° 1, significative de la qualité hypothétique des recensements administratifs. Les données deviennent sujettes à caution à mesure que l'on remonte dans le passé. Elles sont mêmes visiblement inexactes pour certaines années.

Nous voyons, par exemple, que la population aurait connu une augmentation annuelle de 8,5 % de 1914 à 1917, de 2,3 % en moyenne de 1925 à 1935. Les taux d'accroissement d'une telle ampleur sont difficiles à concevoir dans les conditions sanitaires qui devaient être celles de ces époques. L'augmentation rapide que ces taux d'accroissement suggèrent peut être fictive. Nous devons l'imputer, en réalité, à l'amélioration de l'enregistrement et à son extension progressive à la totalité du territoire; et donc, à l'absorption, d'une année à l'autre, des omissions.

TABLEAU N° 1. Population zaïroise : 1914-1960 (Recensements administratifs)
(Population totale, taux d'accroissement, sex ratio et nombre
d'enfants par femme)

Année	Population	Taux d'accroissement annuel	Femmes adultes pour 1000 hommes adultes	Enfants pour 1000 femmes adultes
1914	4.618.254	-	1.146	815
-	-	-	-	-
1917	5.975.461	8,5	-	-
-	-	-	-	-
1925	7.796.146	3,3	1.031	1.079
1926	7.954.907	2,0	1.020	1.080
1927	8.119.855	2,1	1.031	1.081
1928	8.421.842	3,7	1.024	1.050
1929	8.674.175	3,0	1.042	1.029
1930	8.803.513	1,5	1.020	1.120
1931	8.886.361	1,0	1.041	1.129
1932	8.956.464	0,8	1.053	1.147
1933	9.065.077	1,2	1.064	1.170
1934	9.285.973	2,4	1.052	1.187
1935	9.775.191	5,2	1.064	1.218
1936	10.046.731	2,7	1.064	1.220
1937	10.217.408	1,7	1.053	1.231
1938	10.304.084	0,8	1.064	1.248
1939	10.329.405	0,3	1.065	1.261
1940	10.353.909	0,2	1.068	1.280
1941	10.508.149	1,5	1.070	1.282
1942	10.530.446	0,2	1.062	1.279
1943	10.486.291	0,4	1.054	1.310
1944	10.385	0,5	1.041	1.309
1945	10.507.145	1,1	1.053	1.321
1946	10.607	1,5	1.047	1.337
1947	10.761.353	1,0	1.049	1.332
1948	10.914.208	1,4	1.068	1.334
1949	11.073.311	1,4	1.075	1.331
1950	11.331.795	2,1	1.085	1.340

TABIEAU N° 1. Population zaïroise, 1914-1960 (suite)

1951	11.595.454	2,2	1.083	1.337
1952	11.786.711	1,2	1.078	1.332
1953	12. . .	2,3	1.082	1.341
1954	12.317.326	2,3	1.084	1.427
1955	12.562.631	1,9	1.081	1.437
1956	12.843.574	1,9	1.087	1.465
1957	13.174.883	2,2	1.097	1.510
1958	13.540.183	2,6	1.099	1.540
1959	13.865.149	2,4	1.104	1.561
1960	14.217.232	2,4	-	-

Source : Les chiffres de la population sont empruntés au "Bulletin mensuel des statistiques générales du Congo belge et du Ruanda-Urundi", 1955. A partir de 1954, ce sont les chiffres figurant dans le Rapport annuel aux Chambres.

Les pourcentages d'accroissement annuel, la proportion des femmes pour 1000 personnes adultes de sexe masculin et le nombre d'enfants par femme sont calculés sur base de répartition par sexe et par âge de la population fournis par les documents précités.

Un autre signe d'inexactitude des statistiques : pour les deux années 1943 et 1944, le recensement indique une diminution de la population. Or, rien ne justifie, au Zaïre, une diminution brusque de la population au cours de deux années. Le pays n'avait pas pris part aux opérations militaires sur son territoire. Un relâchement possible des mesures d'hygiène à la suite de la mobilisation du personnel médical aurait pu ralentir la croissance de la population et non provoquer une régression brutale (1).

(1) La raison de cette diminution, également fictive, se trouve dans la carence du personnel qualifié. La guerre ayant entraîné la population, même parmi les administratifs, le gouvernement central avait dû faire appel à un personnel temporaire qui, dans le secteur "recensement", comprenait en 1944, 21 % de femmes recrutées sur place parmi les épouses des fonctionnaires (Rapport Annuel à la Chambre des Représentants 1945, p. 93). La reprise, dès 1945 de l'allure ascendante de la courbe renforce cette explication.



Ces statistiques permettent cependant de tirer certains renseignements démographiques de grande utilité.

- 1°. Depuis l'instauration des comptages annuels, l'accroissement de la population est continu et soutenu. Ce qui exclut, pour la période concernée, l'hypothèse d'une dépopulation.
- 2°. L'analyse de la tendance "retrospective" de la courbe du graphique précédent indique difficilement que le pays ait pu compter une population de l'ordre de 10 millions d'habitants vers 1900. Ce qui montre qu'il y a de l'exagération dans les estimations de premiers observateurs.
- 3°. Après une période d'évolution relativement modérée : 1937-1949, la croissance de la population du Zaïre a connu une accélération à partir de 1950. Cette accélération s'est maintenue jusqu'en 1960, avec un taux annuel moyen de plus de 2 %. Il est important de noter cet élan qu'a pris la démographie zaïroise, car il pourrait expliquer et justifier une forte progression de la population au cours des années qui suivront l'accession du pays à l'indépendance.
- 4°. Il ressort des données collectées (Tableau n° 1, col.4) que l'on a toujours dénombré plus de femmes que d'hommes dans la population adulte. Cela peut tenir aussi bien à la surmortalité masculine qu'à l'intérêt qu'avaient les hommes à se soustraire aux tracasseries administratives qui faisaient corps avec le recensement.
La supériorité féminine marque une augmentation avec le temps avant de plafonner sur 1.080 femmes pour 1.000 hommes de 1950 à 1958. De 1932 à 1958, la proportion des femmes a varié entre 1.050 et 1.080. La variation de la proportion des femmes dans les limites aussi étroites et pour une période aussi longue nous conduit à conclure, sous réserve d'une particularité physiologique de la population en présence (1), que les chiffres administratifs n'étaient pas nécessairement établis suivant un arbitraire.

(1) A. LANDRY donne 103-107 femmes pour 100 hommes comme proportions limites dans une population où il n'y a ni surmortalité, ni migration.
(Cfr. A. LANDRY, Traité de Démographie. Payot, Paris 1949, p. 129).

5°. L'évolution du nombre d'enfants par femme (Tableau n° 1, col.5) est plus difficile à interpréter pour justifier la qualité des données. La difficulté tient au contour très fluctuant de la notion d'enfant, à l'interprétation de la mortalité qui, lorsqu'elle diminue, fait augmenter la proportion d'enfants survivants, ou encore à la variation de la fécondité. Depuis que l'on a commencé le système d'enregistrement, le nombre d'enfants par femme a toujours suivi une évolution continue, traduisant de la sorte l'effet de la diminution de la mortalité infantile et celui d'un redressement de la fécondité : deux conséquences classiques de l'introduction de la médecine interne.

2.2. EVOLUTION DE LA POPULATION, MILIEU COUTUMIER ET MILIEU URBAIN

La répartition de la population par type d'agglomération (Tableau n° 2) montre un glissement continu de la population de milieux villageois vers les centres urbains. La population extra-coutumière qui, en 1935, n'était que de 5,8 % de la population totale, représente déjà près de 15 % en 1945, 22,7 % en 1955 avant de monter à 24,0 % en 1960.

La partie coutumière de la population comptant 9.203 âmes en 1935, passe à 8.941 personnes en 1945, soit une diminution de 261.276 unités. Ce n'est qu'en 1951 que la population coutumière retrouve son effectif de 1935. Elle n'aura guère progressé en dépit de l'excédent de la natalité sur la mortalité que l'on était en droit d'attendre de l'organisation médicale et sanitaire mise en place par le colonisateur. C'est dire que l'accroissement naturel de la population rurale s'est traduit intégralement par l'accroissement de la population urbaine.

Dans la dernière décennie de la colonisation, nous assistons à une amorce de l'accroissement de la population rurale parallèle à celui de la population urbaine : résultat d'un ralentissement possible de l'émigration des campagnards vers les centres et d'un redressement de la natalité capable d'assurer aux milieux urbains une croissance démographique autonome.

Les traits suivants caractérisent la population par milieu d'habitat :

- La nature essentiellement rurale du peuplement dénote bien ce caractère récent et d'ordre coloniale au fait urbain au Zaïre ;

-- Le peuplement urbain est étroitement lié au facteur économique. Il s'ensuit que ce sont surtout les hommes, et les hommes valides, qui alimenteront dans un premier temps les centres européens.

Cette période est marquée en ses débuts par des profonds bouleversements administratifs (1) et par des luttes meurtrières. Il fut en conséquence difficile, pendant longtemps, de disposer des données fiables sur la population du pays malgré de nombreuses occasions (élections successives (2), référendum, création de nouvelles provinces (3)... etc) qui nécessiterent la référence à la taille de la population.

Le recensement administratif de 1970, le premier recensement post-colonial, a dénombré 20.705.834 habitants (étrangers exclus). Ce chiffre a défié les hypothèses les plus optimistes qui prévoyaient pour 1970 une population de 17.646.000 habitants au taux de 2,3 % calculé en 1958 (4). Par rapport au chiffre de 14.217.732 habitants observé en 1960, le recensement de 1970 montrait que la population du Zaïre s'était accrue de près de 46 % en 10 ans. Or, toutes les conditions objectives étaient réunies au cours de cette époque pour que l'élan démographique des années 1950 puisse, si pas ne stopper, du

-
- (1) Pour une idée plus nette sur la désorganisation administrative consécutive à l'indépendance, lire J. GERARD-LIBOIS et B. VERHEGGEN in Congo 1960, 2e vol. Bruxelles, CRISP 1961.
 - (2) Aux élections législatives de juin 1960, par exemple, la qualité d'électeur n'était reconnue qu'aux seuls Congolais, de sexe masculin, âgé de 18 ans révolus à la date de clôture des opérations. Le candidat devait réunir, pour être élu, au moins 40.000 suffrages; il y avait 137 sièges à pourvoir dont vingt réservés aux députés à coopter parmi les chefs coutumiers (Compte rendu de ces élections, voir "Congo" juillet 1960, Bruxelles 1960, pp. 77-78).
 - (3) Le premier des critères retenus dans le projet de création de nouvelles provinces en 1962, était celui d'une population minimum : totaliser 700.000 habitants. L'ordonnance n° 80 du 1er juin 1962 précisait que "le chiffre de la région à ériger en province devait être celui par territoire suivant les statistiques officielles au 31/12/1958", mais que "lorsque les circonstances spéciales postérieures à la date du 31/12/1958 avaient modifié le chiffre de la population du territoire, le nouveau chiffre devait être détaillé par circonscription avec circonstance expliquant les modifications territoriales intervenues" (Ordonnance n° 80 du 1er juin portant mesure d'exécution de la loi du 27 avril 1962, en ce qui concerne les critères devant servir de base à la création des provinces et les conditions de recevabilité des pétitions. Moniteur Congolais n° 18, 30 juillet 1962, pp. 163-165).
 - (4) A. ROMANIUK, Evolution et perspective démographique de la population du Congo, p. 599.

TABEAU N° 2. MOUVEMENT DE LA POPULATION SUIVANT LE TYPE D'AGGLOMERATION : 1930-1960
(Recensements administratifs)

Année	Population totale (1)	Population rurale (2)	Population urbaine (3)	$4 = \frac{(3)}{(1)} \times 100$
1930	8.803.513	8.433.766	369.747	4,2
1931	8.886.361	8.513.134	373.227	4,2
1935	9.775.191	9.203.024	572.167	5,8
1936	10.046.731	9.348.478	689.253	6,8
1937	10.217.408	9.365.830	851.578	8,3
1938	10.304.084	9.424.353	875.731	8,5
1939	10.329.409	9.356.502	971.507	9,4
1940	10.353.909	9.336.010	1.017.899	9,8
1941	10.508.149	9.374.973	1.133.176	10,8
1942	10.530.446	9.230.449	1.299.997	12,3
1943	10.486.291	9.040.393	1.445.898	13,8
1944	10.389.155	8.896.721	1.452.434	14,4
1945	10.507.149	8.941.748	1.565.401	14,9
1946	10.667.109	9.097.914	1.569.195	14,7
1947	10.761.353	9.083.910	1.677.443	15,6
1948	10.941.208	9.113.948	1.901.260	17,4
1949	11.073.311	9.045.189	2.028.122	18,7
1950	11.331.793	9.169.396	2.162.397	19,1
1951	11.595.454	9.252.966	2.342.528	20,2
1952	11.788.711	9.363.649	2.425.062	20,6
1953	12.026.896	9.439.577	2.586.919	22,5
1954	12.319.326	9.608.917	2.708.409	22,0

moins se ralentir. Aussi, ces données ont-elles été accueillies avec scepticisme (1).

L'équilibre de sexes a varié suivant qu'il s'est agi du milieu rural ou urbain, comme le confirment les chiffres du tableau n° 3. En effet, pour les deux années que nous avons choisies, le taux de masculinité indique une supériorité importante de l'élément féminin dans les milieux coutumiers et une supériorité masculine dans les centres.

Ce taux variait peu d'une région à l'autre; les excédents féminins les plus élevés se rencontraient dans les anciennes provinces de Léopoldville et du Katanga (2), les deux régions les plus industrialisées.

3°. La carence des femmes dans les centres urbains aura longtemps pour effet un nombre relativement faible des naissances.

La moyenne générale d'enfants par femme était passée de 1,3 enfant/femme en 1947 à 1,5 enfant/femme en 1957 (cfr. Annexe 3). En 1947, les centres urbains comptaient moins d'enfants par femme que les milieux ruraux. En 1957, le rapport enfants/femmes qui s'est amélioré aussi bien pour la population rurale que pour la population extra-coutumière devient plus important pour la dernière catégorie de population.

Cette augmentation du nombre d'enfants par femme est, à notre avis, une conséquence directe de la réduction du déséquilibre de sexe qui avait jusque-là caractérisé la population zaïroise. Du côté population urbaine, elle suggère un redressement de la fécondité urbaine favorisée par une meilleure hygiène, une meilleure alimentation, et rendue explosive par la jeunesse de la population et sa vitalité. On peut y voir également un signe du fléchissement de la mortalité infantile conduisant à une survie plus grande des enfants ou le signe de la stabilisation de plus en plus marquée de la population concrétisée par l'appel en ville des membres de famille jusque-là restée dans les villages.

(1) Voir à ce sujet notamment L. de SAINT MOULIN, Les statistiques démographiques en R.D.C., in CONGO-AFRIQUE, n° 49, août-septembre 1970.

(2) On comptait 127 femmes pour 100 hommes dans la province de Léopoldville en 1947 en milieu coutumier et 125 femmes pour 100 hommes dans la province du Katanga. La seule province où il y avait eu déficit féminin aussi bien dans les campagnes qu'en villes était la province Orientale avec 99 femmes pour 100 hommes dans les milieux ruraux et 70 femmes pour 100 hommes dans les centres européens.

L'enquête démographique par sondage, menée sur toute l'étendue de la Colonie en 1955-1957 nous fixe quant aux composantes démographiques responsables du redressement de la proportion d'enfants par femme : un taux de natalité brut de 43 pour 100 alliés à un taux de mortalité de 20 pour 1000; d'où un accroissement naturel de 2,3 %.

L'importance de ce taux explique l'accélération enregistrée dans l'évolution de la population à partir de 1949.

Nous reviendrons sur les données de cette enquête, mais en attendant, résumons-nous sur cette période.

C'est une progression continue et suivie que la population du Zaïre a connu entre 1908 et 1960. La lenteur de cette progression au cours de premières années peut être considérée comme une preuve à posteriori de l'exagération dans les estimations anciennes du chiffre de la population.

Durant la période considérée, la dynamique de la population zaïroise se trouve entravée par l'industrialisation qui, à cause de leurs appels de main-d'oeuvre, vident les milieux ruraux de sa population, et de sa population jeune, au profit du milieu urbain et créent un déséquilibre de sexes peu favorable à la procréation.

Le développement économique de la période d'après la deuxième guerre avec la sédentarisation de la population urbaine va s'accompagner d'une accélération de la croissance démographique dont il reste à bien observer l'allure après l'accession du pays à l'indépendance.

TABEAU N° 3. RAPPORT DES SEXES ET PROPORTION D'ENFANTS PAR FEMME SUIVANT
LE TYPE D'AGGLOMERATION EN 1947 ET EN 1957.

A. Population totale

Année	Rapport femmes-hommes	enfants par femme
1947	1,04	1,33
1957	1,09	1,50

B. Population coutumière

Année	Rapport femmes-hommes	enfants par femme
1947	1,14	1,36
1957	1,23	1,43

C. Population extra-coutumière

Année	Rapport femmes-hommes	enfants par femme
1947	0,67	1,15
1957	0,75	1,77

Source : Bulletin mensuel des statistiques générales du Congo-belge et du
Ruanda-Urundi, 1953, p. 57.

Annuaire Stat. de la Belgique et CB. Tome 78, p. 505 Bruxelles,
1958.

Le recensement de 1970 a jeté plus de doutes sur la connaissance de la population du Zaïre qu'il n'y apporte de lumière. Le taux d'accroissement intercensitaire annuel auquel il aboutit 4,2% dément l'hypothèse de constance du taux d'accroissement naturel estimé de 2,3% pour la période et place le Zaïre en tête des pays d'Afrique Noire, bien loin du Ghana (3%) et du Nigéria (3,5%) deux pays connus jusque-là pour la rapidité de leur évolution démographique.

Par région, on pouvait s'apercevoir que près de 50% de la population connaissait un taux d'accroissement annuel d'au moins 4% (tableau n° 4, col. 1 et 4).

Les apports migratoires étant négligeables, les étrangers ne constituent que 4,3% de la population totale, de tels taux impliquaient une fécondité de niveau physiologique face à une mortalité de plus basse; deux hypothèses qui ne se dépendent pas aussi aisément.

L'analyse plus approfondie de la cohérence des résultats force cependant à atténuer la critique et à penser que la surestimation n'aurait vraisemblablement pas frappé toute la population. En effet, à côté des erreurs locales évidentes (1) dans la qualité de l'enregistrement, on observe certaines particularités permanentes ou prévisibles pour une population de pays en développement.

- 1° La population des centres urbains enregistre des taux d'accroissement les plus élevés (5,7% à 20,1%). Cette croissance tient en partie au dynamisme démographique interne aux centres urbains zaïrois et à l'exode rural, bien qu'on se serait attendu à une diminution parallèle du rythme de croissance de la population rurale.
- 2° On assiste à une croissance divergente suivant les régions et sous-régions. Parmi les six sous-régions ayant les taux les plus modestes (1,3% à 2,3%), nous retrouvons les trois sous-régions à faible fécondité (Tshuapa, Bas-Uélé et Haut-Uélé).

(1) Un taux de croissance intercensitaire de 7,2% comme celui observé dans la sous-région de Kabinda dénote visiblement une erreur de dénombrement soit en 1960 soit en 1970. Cette remarque est également valable pour les cas de sous-régions de la Lulua (5,4%) et de Lualaba (5,0%). D'une façon générale, on peut s'étonner de la vitalité des deux Kasai compte tenu des événements douloureux dont les deux entités ont constitué le théâtre.

TABIEAU N° 4. CLASSIFICATION DES SOUS-REGIONS ET VILLES DU ZAIRE PAR ORDRE CROISSANT DE LEURS TAUX D'ACCROISSEMENT INTERCENSITAIRES (1958-1970).

Tx d'accroiss. %	District ou ville	Pop. cumulée	Pourcentages cumulés
1,3	Tshuapa	166.286	2,21
1,5	Bas-Uélé	1.055.054	5,01
1,7	Sankuru	1.552.406	7,37
2,1	Haut-Zaïre	2.266.951	10,77
2,2	Equateur	2.607.774	12,39
2,3	Haut-Uélé	3.403.393	16,16
2,3	Kwilu	4.773.847	22,67
2,4	Sud-Kivu	5.904.523	28,04
2,6	Maniema	6.527.459	31,00
3,0	Kwango	7.141.669	33,92
3,0	Mongala	7.681.482	37,44
3,0	Ubangi	8.658.462	41,12
3,4	Haut-Shaba	9.052.778	43,00
3,4	Ituri	10.080.669	47,88
3,4	Mai-Ndombe	10.510.234	49,92
3,9	Bas-Zaïre	11.032.287	52,40
4,0	Tanganika	11.728.650	55,71
4,5	Haut-Lomami	12.331.018	58,57
4,5	Nord-Kivu	13.804.398	65,57
4,6	Kasai	14.637.866	69,53
4,8	Cataractes	15.509.738	73,67
5,0	Lualaba	16.096.011	76,45
5,2	Matadi	16.206.447	76,98
5,4	Lulua	16.802.720	79,81
5,7	Lubumbashi	17.120.720	81,32
5,8	Mbandaka	17.228.630	81,83
6,6	Kisangani	17.458.226	82,92
6,7	Likasi	17.604.620	83,62
7,2	Kabinda	18.979.499	90,15
9,3	Bukavu	19.114.360	90,79
11,8	Kinshasa	20.437.399	97,07
12,7	Kananga	20.866.359	99,11
20,1	Kikwit	21.637.876	100,00
4,2	PAYS	21.637.876	100,00

Tableau 4. (suite)

Tx d'accroiss. %	District ou ville	Pop. cumulée	Pourcentages cumulés
1,3	Tshuapa	466.286	2,21
1,5	Bas-Uélé	1.055.054	5,01
1,7	Sankuru	1.532.406	7,37
2,1	Haut-Zaïre	2.266.951	10,77
2,2	Equateur	2.607.774	12,39
2,3	Haut-Uélé	3.403.393	16,16
2,3	Kwilu	4.773.847	22,67
2,4	Sud-Kivu	5.904.523	28,04
2,6	Maniema	6.527.459	31,00
3,0	Kwango	7.141.669	33,92
3,0	Mongala	7.831.482	37,44
3,0	Ubangi	8.658.462	41,12
3,4	Haut-Shaba	9.052.778	43,00
3,4	Ituri	10.080.669	47,88
3,4	MAI-NDOMBE	10.510.234	49,92
3,9	Bas-Zaïre	11.032.287	52,40
4,0	Tanganika	14.728.650	55,71
4,5	Haut-Lomami	12.331.018	58,57
4,5	Nord-Kivu	13.804.398	65,57
4,6	Kasai	14.637.866	69,53
4,8	Cataractes	15.509.738	73,67
5,0	Lualaba	16.096.011	76,45
5,2	Matadi	16.206.447	76,98
5,4	Lulua	16.802.720	79,81
5,7	Lubumbashi	17.120.720	81,32
5,8	Mbandaka	17.228.630	81,83
6,6	Kisangani	17.458.226	82,92
6,7	Likasi	17.604.620	83,62
7,2	Kabinda	18.979.499	90,15
9,3	Bukavu	19.114.360	90,79
11,8	Kinshasa	20.437.399	97,07
12,7	KANANGA	20.866.359	99,11
20,1	Kikwit	21.637.876	100,00
4,2	PAYS	21.637.876	100,00



3° Enfin, phénomène maintes fois déjà observé dans le passé, les milieux ruraux sont numériquement donnés dans leur ensemble par l'élément féminin alors que les centres urbains enregistrent des nets excédents d'hommes (tableau 7). Deux centres urbains seulement, Kisangani et Kananga faisaient exception à la règle.

Les trois éléments présentés plus haut ont milité pour l'hypothèse d'une augmentation de la fécondité parallèle à une diminution de la mortalité; une hypothèse plausible dans un pays où la population est traditionnellement attachée aux habitudes de forte fécondité : précocité et universalité du mariage et absence de contrôle volontaire des naissances, mais où les conditions de santé empêchent le développement de la natalité. Cette hypothèse trouvait également appui dans le rajeunissement de la structure par âge observé en 1970 (1).

Une nouvelle source de données était donc nécessaire pour fixer l'opinion surtout qu'en 1975-76, l'étude démographique de l'Ouest du Zaïre avançait pour les trois régions de Bandundu, Kasai-Occidental et Bas-Zaïre des chiffres de population en deça des données administratives (2).

4.2. Les résultats provisoires du recensement scientifique de 1984 font état d'une population totale s'élevant à 29.671.407 habitants. Par rapport à 1970, ils traduisent un accroissement global de 37,1% en 14 ans, soit une croissance exponentielle annuelle de 2,2%. En supposant exactes les données de 1970, on peut penser de prime abord à un déclin dans le rythme de croissance de la population en présence (3).

-
- (1) Lire à ce sujet NGONDO a PITESHANDJENCE, Evolution et caractéristiques de la croissance démographique en République du Zaïre, de la colonisation à nos jours. Thèse de Maîtrise en démographie, Université Catholique de Louvain, 1974, p. 106.
 - (2) Par extrapolation des données de l'échantillon, cette étude estime à 2.655.933 habitants pour le Bandundu, à 1.281.354 habitants pour le Bas-Zaïre et à 1.595.320 habitants pour le Kasai-Occidental en 1975.
 - (3) Ce déclin peut être en partie fictif. On note d'une façon générale (Tableau 5, col. 5) que les sous-régions et villes à croissance extraordinaire sont nettement inconnues en 1984. Certaines entités connaissent même une croissance nulle ou négative, ce qui traduit l'exagération dont elles ont bénéficié en 1970. Par ailleurs, on se serait attendu à une corrélation parfaite entre les deux séries de taux de croissance (tableau 5, col. 4 et 5) ce qui est loin d'être le cas avec $R=0,09$.

TABEAU N° 5. POPULATION RECENSEE PAR SOUS-REGION ET VILLES EN 1970 ET 1984
ET TAUX D'ACCROISSEMENT INTERCENSITAIRE 1958-1970 et 1970-1984

Région, Sous-Région ou Ville	Population recensée		Taux d'accroissement en %	
	1970	1984	1958-70	1970-1984
Kinshasa	1.323.039	2.653.558	11,8	4,9
Bas-Zaïre	1.504.361	1.971.520	4,6	1,5
Matadi	110.436	144.742	5,2	1,9
Boma	-	-	-	-
Bas-Fleuve	522.053	709.996	3,9	2,2
Cataractes	871.872	1.116.782	4,8	1,5
Lukala	-	-	-	-
Bandundu	2.600.556	3.682.845	2,8	2,5
Bdd/Ville	74.467	63.189	-	-1,2
Kikwit	111.960	146.789	20,1	1,9
Maïdombe	429.465	688.912	3,4	3,4
Kwilu	1.370.454	1.936.029	2,3	2,4
Kwango	641.210	847.870	3,0	2,3
Equateur	2.431.812	3.405.512	2,6	2,4
Mbandaka	107.910	125.112	5,8	1,1
Equateur	340.826	495.104	2,2	2,6
Tshuapa	466.286	575.200	1,3	1,5
Mongala	488.685*	678.097	3,0	2,2
S/Ubangi	687.321*	991.891	3,0	2,6
Haut-Zaïre	3.356.419	4.206.069	2,7	1,6
Kisangani	229.596	321.650	6,6	1,5
Tshopo	714.545	770.372	2,1	0,1
Bas-Uélé	588.768	579.701	1,5	0,8
Ituri	1.027.691	1.683.464 A	3,4	3,5
Haut-Uélé	795.619	889.882	2,3	0,8

TABLEAU N° 5 (suite)

Kivu	3.361.883	5.182.865	3,5	3,1
Bukavu	134.861	171.064	9,3	1,7
Nord Kivu	1.473.380	2.379.471	4,5	3,4
Sud-Kivu	1.130.676	1.830.834	2,4	3,4
Maniema	622.966	806.496	2,6	1,8
Shaba	2.753.714	3.874.019	4,5	2,4
Likasi	146.394	194.465	6,7	3,8
Tanganika	696.363	930.629	4,0	2,0
Haut Lomami	602.368	881.046	4,5	2,7
Haut Shaba	394.316	590.583	3,4	2,9
Lualaba	596.273	350.054	5,0	- 3,8
Lubumbashi	318.000	543.268	5,7	3,8
Kasaï Oriental	1.872.231	2.402.603	6,5	1,8
Mouji-Mayi	256.154	423.363	-	3,6
Kabinda	585.622	791.047	7,2	2,1
Sankuru	497.352	658.555	1,7	2,0
Tshilenge	533.103	529.677	1,7	0,1
Kasaï Occid.	2.433.861	2.287.416	6,0	0,4
Kananga	428.560	290.198	12,7	- 2,8
Kasaï	833.468	976.731	4,6	1,1
Lulua	1.171.433	1.019.767	5,4	0,9
TOTAL	21.637.876	29.871.407	4,2	2,2

TABLEAU N° 6 : REPARTITION TERRITORIALE DE LA POPULATION PAR REGION
(En % de la population totale)

Régions	1939	1949	1959	1970	1984
Kinshasa	20,4	22,0	23,9	6,1	8,9
Bandundu	-	-	-	12	12,4
Bas-Zaïre	-	-	-	7	6,6
Equateur	15,3	14,4	13,2	11,2	11,5
Haut-Zaïre	22,8	20,7	18,1	15,5	14,2
Kivu	12,8	14,2	16,8	15,5	17,5
Shaba	10,1	11,6	12,5	12,7	13,0
Kasaï-Or.	-	-	-	8,6	8,1
Kasaï-Oc.	18,7	17,2	15,7	11,2	7,7
TOTAL	100	100	100	100	100

N Nous pouvons noter cependant d'une part, que la disparité entre Régions sur base du sex ratio tend à s'estomper et d'autre part, que les centres urbains évoluent vers un équilibre de sexes nettement meilleur. On peut même observer que les villes comme Boma, Kikwit, Zongo et Bukavu qui sont, en quelque sorte des villes régionales renferment aujourd'hui plus de femmes que d'hommes (tableau 7). Nous en concluons que si l'urbanisation de la population zaïroise reste encore tributaire de l'exode rural, la tendance à l'équilibre de sexes laisse entrevoir une consolidation du mouvement de sédentarisation.

Pour ce qui est de la structure par âges, il faut d'abord noter que le recensement de 1984, dans ses données publiées, ne ventile pas la population par groupes d'âges traditionnels de sorte que nous ne savons rien dire de la structure par âges en 1984.

Mais nous savons depuis longtemps que la population zaïroise est une population extrêmement jeune avec près de 50% de moins de 15 ans en 1975 (1).

Ce qui est caractéristique des populations de pays à fécondité élevée et où l'on peut supposer en outre une réduction de la mortalité infantile. Une telle proportion des jeunes exige du pays des dépenses importantes pour la modernisation et l'adaptation du système d'éducation, de méthodes et de moyens de contrôle des maladies, de la production agricole sans parler des services sociaux.

TABEAU N° 7 : SEX RATIO PAR REGION ET PRINCIPALES VILLES (1955-1984)

Région	1955-57	1970	1984
Kinshasa	134,4	116,9	104,5
Bas-Zaïre	92,2	92,2	95,3
Bandundu	87,9	91,6	92,7
Equateur	94,91	94,1	96,4
Haut-Zaïre	97,59	93,9	95,7
Kivu	95,85	94,3	94,9
Shaba	94,74	97,7	100,4
Kasaï-Oriental	89,8	92,4	97,2
Kasaï-Occidental	90,9	94,4	96,4
	94,37	95,3	96,1

Ville	1956-57	1970	1984
Kinshasa		116,9	104,5
Matadi		108,9	104,8
Boma			99,4
Bandundu		104,2	101,9
Kikwit		121,3	97,9
Mbandaka		107,5	102,9
Kananga			86,1
Kisangani		102,3	100,8
Bukavu		104,4	95,1
Lubumbashi		112,1	102,1
Likasi		105,0	105,7
Mbuji-Mayi		102,1	103,7
Kananga		96,8	102,3

3.3. Population nationale et population étrangère

Avant l'indépendance politique, les recensements administratifs rangeaient dans la population "autochtone" les Africains des pays limitrophes du Zaïre et dans la population "non autochtone" les autres Africains et étrangers d'autres continents (1). Ce fait limite la comparabilité des données de cette époque avec celles du recensement de 1970 et du recensement de 1984 où l'étranger est défini plutôt négativement comme celui qui n'a pas la nationalité (2). Ceci biaise quelque peu les études chronologiques sur l'évolution du nombre d'étrangers.

L'effectif d'individus dénombrés comme étrangers en 1984 marque une diminution sensible par rapport à 1970. De 932.042 unités en 1970, les étrangers ne seraient plus qu'au nombre de 637.605 individus, soit une réduction de 31,6%. Leur part relative est passée de 4,3% en 1970 à 2,1% de la population totale en 1984. Une telle diminution, à moins des retours massifs des étrangers vers leurs pays d'origine, peut être significative d'une sous-estimation de l'effectif réel des étrangers; ceux-ci s'assimilant aux nationaux.

Un coup d'oeil retrospectif conduit à conclure qu'il existe de tous temps les régions peu attractives comme le Bandundu, l'Equateur et les deux Kasai à côté des régions attractives qui sont : Kinshasa, le Bas-Zaïre, le Shaba, le Haut-Zaïre et le Kivu. Nonobstant les divergences dans la définition du concept "étranger", on semble assister à une grande affluence des étrangers depuis l'indépendance (Cfr. tableau 6).

La région du Bas-Zaïre est celle qui, en 1984, compte le plus d'étrangers: 31% de tous les étrangers résidant au Zaïre y habitent, soit un étranger pour 10 habitants. La région du Kivu lui emboîte le pas avec 25,5% d'étrangers suivie de la Capitale avec 22% et le Haut-Zaïre : 11,5%. On notera que c'est au Kivu que le nombre d'étrangers a le plus diminué, passant de 347.265 à 162.746 unités.

(1) Cfr. La situation économique du Congo Belge et du Rwanda-Urundi en 1959, Royaume de Belgique, Ministère des Colonies, Direction des Etudes Economiques, Bruxelles 1959, p. 24.

(2) Cfr. Article 1 de l'Ordonnance-Loi n° 67/302 du 20 février 1967.

Les étrangers dénombrés au Zaïre doivent appartenir en majorité aux pays limitrophes si l'on en juge par le caractère bien circonscrit de leurs zones d'implantation. Les régions où ils sont les plus nombreux coïncident généralement avec celles où résident les réfugiés des pays voisins (1).

TABEAU N° 8 : POURCENTAGE D'ETRANGERS DANS LA POPULATION TOTALE PAR REGION
1956-1984

Régions	1956	1959	1970	1984
Kinshasa	5,3	5,6	16	5,7
Bas-Zaïre	0,9	0,8	14,7	10,0
Bandundu	0,3	0,3	0,3	0,4
Equateur	0,4	0,4	0,2	0,1
Haut-Zaïre	0,7	0,7	1,1	1,7
Kivu	0,6	0,6	10,3	3,1
Shaba	2,2	1,5	3,6	1,0
Kasaï-Or.	0,3	0,3	0,1	(E)
Kasaï-Oc.	0,5	0,4	0,1	0,1
TOTAL	0,9	0,9	4,3	2,1

(1) Cfr. J. BOUTE, la physionomie démographique de la République Démocratique du Congo, in Etudes Statistiques, I.N.S., 1970, p. 22.

On observe en 1984 que 92 % des étrangers recensés dans le Bandundu se retrouvent dans le Kwango, 75 % des étrangers du Bas-Zaïre sont installés dans les Cataractes, le Nord Kivu héberge 75 % des non zaïrois du Kivu, 75 % des étrangers du Haut-Zaïre préfèrent la Sous-Région de l'Ituri tandis que le Nord Ubangi sert de porte d'entrée pour 40 % des étrangers installés dans la Région de l'Equateur. En définitive, il faut retenir que la contribution de l'immigration étrangère dans la croissance démographique est faible si du moins nous nous en tenons aux chiffres publiés.

La dynamique de la population zaïroise continue à s'imprégner du caractère progressif acquis à la veille de l'indépendance politique et ce, en dépit de vicissitudes vécues par cette population.

Par rapport aux données des années 50, la population a vécu un taux estimé à 2,3 %. La surévaluation de la population en 1970 est devenue aujourd'hui évidente car rien ne justifie une modération de la croissance démographique de 1970 à 1984.

Par Région, le rythme de croissance est resté divergent. A côté des Régions comme le Kivu, le Bas-Zaïre et le Bandundu à croissance très marquée, l'Equateur et le Haut-Zaïre connaissent une croissance modérée. Les statistiques démographiques de deux Kasai brumeuses et ne permettent aucune évolution logique.

Dans son ensemble, la population zaïroise est dominée par un excédent féminin avec une tendance vers l'uniformité des régions et vers un meilleur équilibre des sexes dans les villes.

A défaut de variables démographiques, et face à une immigration extérieure négligeable, l'augmentation continue de la proportion d'enfants dans la population totale peut être retenue à ce niveau comme un élément suggérant une hausse de la fécondité et/ou une baisse de la mortalité infantile. Ce que nous devons rechercher à présent.

4. VARIABLES DE LA DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE ZAIROISE

Jusqu'à ce stade, nous avons raisonné essentiellement à partir des effectifs globaux de la population dont nous nous sommes intéressés à l'évolution à travers le temps, à la composition par âge et par ~~sexé~~ et à la répartition régionale et suivant le type de milieu (rural ou urbain).

Pour comprendre et expliquer l'élan démographique soutenu sur lequel débouche notre analyse, il importe de chercher à appréhender le comportement, pendant la période de deux variables : natalité et mortalité.

4.1. Commençons par un coup rétrospectif sur les niveaux estimés de la natalité et de la mortalité au cours de quelques années avant l'indépendance du Zaïre (Tableau n° 9).

On s'aperçoit que de 1930 à 1953, le taux de natalité oscille pratiquement autour de 30/34 pour 1000. Il faut se rappeler au sujet d'un tel taux de natalité assez faible que c'est le phénomène de la natalité qui a souvent si pas toujours guidé le choix des aires géographiques à sonder et que de ce fait, les taux de natalité calculés ne pouvaient que se situer en-deça de la réalité nationale.

Le taux de natalité de 43 pour 1000 en 1955/57 était donc parfaitement explicable surtout compte tenu des conditions socio-économiques et sanitaires que nous avons déjà mentionnées.

L'évolution de la mortalité et, par contre clairement régressive avec un taux passant de 28 pour 1000 en 1930 à 19/20 pour 1000 en 1959/55.

4.2. L'enquête démographique 1955/1957 a montré que la natalité de la population du Zaïre variait considérablement d'une région à l'autre et de la campagne au centre urbain (Tableau 10).

On y découvrirait d'une part des taux de natalité de 20 pour 1000, ce qui dans une population ne recourant pas aux pratiques contraceptives efficaces et significatives d'une déficience démographique caractérisée et d'autre part, des taux de l'ordre de 55 pour 1000, traduisant une fécondité élevée.

D'une manière générale, cette étude débouche sur deux grandes zones de natalité : une zone de forte natalité où les taux se situent au-delà de 35

pour 1000 et une zone de faible natalité aux taux de natalité plus petits. La zone de faible natalité couvrait la vaste région de la Cuvette centrale avec un prolongement vers le Nord Est du pays (Uélé). Administrativement, la zone de faible fécondité coïncidait avec la sous-Région de la Tshuapa, de l'Equateur, le Nord de Sankuru et du Kasai, le Sud de la Mongala, le Maniema, la Sous-Région de la Tshopo, le Haut et le Bas-Uélé. Ces deux dernières sous-Régions manifestaient d'ailleurs les taux les plus bas observés alors, soit respectivement 23 et 19 pour 1000. La natalité urbaine était partout supérieure à la natalité rurale.

Les variations du taux de natalité se trouvaient en rapport étroit avec les variations du taux de stérilité (proportion de femmes de plus de 45 ans n'ayant jamais procréé). On constatait notamment que dans les sous-Régions de faible fécondité (Tshuapa, Equateur, Haut et Bas-Uélé) la proportion de femmes de plus de 45 ans stériles de naissance atteignait jusqu'à 35 pour 1000 alors que ce pourcentage était inférieur à 10 pour 1000 chez les peuplades très prolifiques du Kwango, des Cataractes, du Bas-Ileuve, du Nord et du Sud Kivu.

TABLEAU N° 9 : TAUX BRUT DE NATALITE, TAUX BRUT DE MORTALITE ET TAUX D'ACCROISSEMENT NATUREL OBSERVES A PARTIR DES COUPS DE SONDE.
(Ensemble de la Colonie : 1927 - 1957)

Année	Taux de natalité p.m.	Taux de mortalité p.m.	Taux d'accroissement natalité en p.m.
1927	42	-	-
1928	38	31,7	+ 6,3
1929	-	-	-
1930	34,73	28,1	+ 6,5
1931	31,44	24,52	+ 6,93
1932	32,7	25,06	+ 7,64
1933	31,65	24	+ 7,65
1934	32	23,55	+ 8,45
1935	30,71	23,22	+ 7,49
1936	31,57	23,21	+ 8,36
1937	33	23,84	+ 9,16
....			
1948	33,1	24,34	+ 8,76
1949	32,79	20,1	+ 12,69
1950	32,23	20	+ 12,23
1951	34,01	19	+ 15,01
1952	33,42	19,37	+ 14,02
1953	34	21	+ 13
...	...	...	...
1957/1957	43	20	+ 23,00

Source : Rapports annuels sur l'administration du Congo belge de 1927 à 1959.
Ministère des Colonies.

Les statistiques sur la natalité sont reprises également chez
A. ROMANIUK, "La fécondité des Populations congolaises", Paris, Mouton,
1969, p. 139.

TABEAU N° 10 : NATALITE, FECONDITE ET STERILITE PAR SOUS-REGION EN 1955-1957

Régions et Sous-Régions	Natalité pour 1000	Fécondité 15-45 pour 1000	Femmes n'ayant pas eu d'enfants âgées de + 45 ans en %
Kinshasa	52	243	34,29
Mai-Ndombe	44	183	17,76
Kwilu	45	178	8,56
Kwango	48	197	3,91
Bas-Fleuve	48	191	8,34
Cataractes	45	187	4,56
ex. Province Léo- poldville	47	190	9,18
Equateur	34	130	35,04
Mongala	41	161	23,22
Ubangi	44	174	13,47
Tshuapa	31	112	29,3
Région de l'Equateur	38	148	25,45
Tshopo	34	121	22,06
Ituri	43	178	20,22
Bas-Uélé	19	63	32,58
Haut-Uélé	23	82	33,05
Région du Haut-Zaïre	31	112	24,91
Sud-Kivu	52	218	6,29
Nord-Kivu	50	224	8,25
Maniema	34	129	28,60
Région du Kivu	47	198	15,21
Lubumbashi	58	250	22,20
Tanganyika	51	115	22,15
Lualaba	44	171	16,04
Haut-Lomami	45	181	25,86
Luapula-Moëro	56	232	12,72
Région du Shaba	50	202	22,42
Lulua	43	164	11,86
Sankuru	42	153	24,94
Kabinda	48	186	25,04
Kasai	45	170	12,72
ex. Province du Kasai	44	168	18,96
Ensemble du pays	43	167	19,78

Source : Tableau général de la démographie congolaise, IRES, Léopoldville, 1961, p. 66, tableau 43.

Cette coïncidence laisse supposer que la faible fécondité de certaines populations était due aux incidences d'une stérilité involontaire et celle d'autant plus que les régions de basse fécondité se caractérisent par une "facilité des moeurs" susceptible de favoriser l'expansion des maladies vénériennes (1).

L'étude démographique par sondage menée en 1975-1976, soit près de 20 ans après, dans les Régions du Bas-Zaïre, de Bandundu, du Kasai-Occidental et dans une partie de la Région de l'Equateur conclut à une diminution très sensible de l'infécondité dans toutes les sous-régions étudiées. Le tableau n° 11 reprend les proportions des femmes n'ayant pas procréé en 1955-1957 et en 1975-1976.

TABEAU N° 11 : PROPORTIONS DES FEMMES DE 25-34 ANS N'AYANT JAMAIS PROCREES EN 1955-57 ET EN 1975-76 PAR SOUS-REGION DE L'OUEST DU ZAIRE

Sous-Région	1955-1957 (1)	1975-1976 (2)	Rapports (1)/(2)
Bas-Fleuve	11,5	3,1	3,7
Cataractes	6,7	3,9	1,7
Kwango	5,3	4,1	1,3
Kwilu	13,1	5,7	2,3
Mai-Ndombe	18,7	6,0	3,1
Kasai	19,2	6,4	3,0
Lulua	19,6	4,5	4,3
Equateur	38,9	3,7	4,0
Tshuapa	42,3	13,2	3,2

Le recul de l'infécondité apparaît relativement plus important dans les zones de faible fécondité et touche davantage les générations jeunes (2).

Il résulte de cette évolution de l'infécondité que la fécondité a augmenté dans toutes les sous-régions de l'Ouest du Zaïre. La sous-région de l'Equateur manifestait une fécondité quasi semblable à celle de Kwilu, du Kwango, du Kasai ou de Lulua alors que 20 ans auparavant elle se situait très en dessous. La Tshuapa avait aussi connu un accroissement de sa fécondité tout en demeurant la sous-région à la fécondité la plus basse (et à la stérilité la plus forte) du Kasai-Ouest.

- (1) Lire à ce sujet "L'aspect démographique de la stérilité des femmes congolaises", in *Studia Universitatis Lovanium*, 1960, par A. ROMANIUM.
- (2) SALA-DIAKANDA, M. Approche ethnique des phénomènes démographiques. Le cas du Zaïre, in *Recherches démographiques*. Département de Démographie U.C.L., cahier n° 4, Louvain-la-Neuve, 1980, p. 204.

4.3. Comme la fécondité, la mortalité est, en 1955-57, aussi variable suivant les régions. Toutefois, la disparité est ici moins grande que celle qu'affichent les taux de fécondité. Comme il ressort de la lecture du tableau n° 12 ci-après, l'ex-province de Léopoldville connaissait le taux de mortalité le plus faible et la province du Kasai celui le plus élevé : 25%.

Les estimations de la mortalité des enfants de 0 à 2 ans accusaient de même, une grande dispersion, mais sans toutefois en corrélation avec le niveau de mortalité générale.

TABIEAU N° 12 : TAUX DE MORTALITE (%) SUIVANT LE TYPE DE LOCALITE

Province	Rural	Mixte	Urbain	Ensemble	%
Léopoldville	21	11	10	18	198
Equateur	21	9	8	19	198
Prov. Orientale	23	8	9	21	155
Kivu	21	12	9	20	223
Katanga	23	13	10	19	155
Kasai	26	15	10	25	251
Ensemble	23	11	9	20	202

Source : Enquête démographique 1955/1957.

Les taux de mortalité repris au tableau n° 12 varient également suivant le type de résidence. Ils indiquent une mortalité nettement plus faible pour les milieux mixtes et urbains par rapport aux milieux ruraux. Pour comprendre ces différences, il faut tenir compte de la jeunesse de la structure de la population urbaine et des meilleures conditions sanitaires dont elle bénéficie.

4.4. Par rapport à ces données, l'étude EDOZA constituée en 1975-1976 la seule base de comparaison, du moins pour la partie Ouest du Zaïre. Cette étude débouche sur une sensible réduction de la mortalité générale dans pratiquement toutes les sous-régions touchées, avec comme conséquence, une augmentation de l'espérance de vie à la naissance (tableau 13).

La mortalité a très sensiblement diminué dans les deux sous-régions du Bas-Fleuve et des Cataractes (augmentation de l'espérance de vie de 13 à 15 ans).

TABEAU N° 13 : COMPARAISON DES TAUX BRUTS DE MORTALITE ET DES ESPERANCES DE VIE A LA NAISSANCE EN 1955-57 ET EN 1975-76.

Sous-région (dénomination actuelle)	Taux bruts de mortalité		Espérances de vie	
	1955-57	1975-76	1955-57	1975-76
Cataractes	25,9	17,1	37,8	50,1
Bas-Fleuve	26,1	15,5	37,5	53,1
Kwango	32,3	22,5	32,5	39,9
Kwilu	26,2	22,4	37,0	41,2
Mai-Ndombe	20,5	20,1	43,5	44,4
Lulua	34,1	22,5	30,8	40,7
Kasaï	37,0	21,4	29,2	43,7
Equateur	17,1	21,9	49,5	45,4
Tshuapa	24,9	21,3	39,0	45,5

ainsi que dans les deux sous-régions du Kasaï et de la Lulua, alors les plus défavorisées (espérance de vie de 30 ans en 1955-57). Elle n'aurait en revanche que légèrement diminué dans la région de Bandundu et dans les deux sous-régions de l'Equateur et de la Tshuapa.

Quant aux taux de mortalité, ils ont partout diminué, ce qui, compte tenu de l'augmentation concomittante de la natalité (diminution de l'incidence de la stérilité) conduit à la croissance de nature explosive que nous pouvons observer en République du Zaïre et qui fait que la population du Zaïre doublera d'ici l'an 2010, c'est-à-dire en moins de 25 ans.

EN GUISE DE CONCLUSION GENERALE :

Le volume et l'évolution de la population zaïroise dans le passé lointain ont donné lieu à beaucoup de spéculations. Les explorateurs ont fait montre d'un optimisme sur l'importance démographique évaluant la population à quelques 20 à 30 millions d'habitants.

L'occupation du territoire se resserrant, ce chiffre de population finira par s'effriter : 15 millions en 1898, 10 millions en 1906 et 4,6 millions au recensement de 1914. Cet effritement fait naître la légende d'une dépopulation du pays du fait de la colonisation, de la traite des Noirs et des maladies nouvelles et décide le Roi à envoyer une commission d'enquête en 1906.

L'ampleur accordée à la dépopulation nous valut la mise sur pieds d'un système d'enregistrement de la population en 1920. Le but essentiel du comptage était fiscal, ce système ne donna pendant longtemps que des estimations sommaires et incomplètes.

Les relevés annuels globaux de la population dénombrés de 1914 à 1960 nous ont laissé voir une tendance progressive et soutenue. D'abord lente jusqu'en 1970, cette tendance a connu une accélération dès la fin de la deuxième guerre. Elle atteint un point culminant de 1950 à 1960.

La lenteur de cette croissance avant 1940 contredit de façon indirecte l'optimisme affiché autrefois par les explorateurs sur la santé démographique de la Colonie.

De cette évolution, se dégage une progression nette et ininterrompue de la population d'enfants par femmes adultes. Nous avons interprété cette progression comme l'indice d'une diminution de la mortalité infantile et d'une hausse de la natalité.

Grâce à une lutte organisée contre les épidémies et à l'amélioration des conditions sanitaires, il y avait lieu de s'attendre à une diminution de la mortalité.

L'enquête démographique par sondage, menée de 1955 à 1957 nous a fixés quant aux composantes de la croissance observée : taux brut de natalité de 43 pour 1000, taux brut de mortalité de 20 pour 1000 ; d'où un taux élevé d'accroissement naturel de 2,3 pour 1000.

L'augmentation continue du volume de la population dissimilaire des divergences d'évolution surtout qu'il s'est agi de la population rurale ou de la population urbaine. Les milieux urbains, nés des impératifs économiques et administratifs ont vu leur population s'accroître rapidement au détriment des milieux ruraux fournisseurs de main-d'oeuvre. De 1955 à 1957, la population rurale n'aura connu aucune augmentation numérique. De l'exode rural est résulté un nombre excédentaire de femmes dans les milieux traditionnels, tandis que les centres urbains regorgent des hommes célibataires.

Nous avons considéré ce déséquilibre persistant comme un facteur de perturbation de la mortalité et un frein à la natalité. Mais la moindre proportion d'enfants par adultes dans les milieux urbains, au cours de cette période, ne saurait être imputée uniquement à ce déséquilibre, mais aussi à la surreprésentation, parmi les premiers immigrants urbains, des couples jeunes et n'ayant que de faibles dimensions familiales.

Après la deuxième guerre mondiale, nous avons assisté à la stabilisation de la population urbaine, à l'absorption des déséquilibres hommes/femmes et à l'augmentation de la proportion des personnes jeunes par rapport aux adultes. Pour expliquer ce renversement, nous avons évoqué, outre la réduction du déséquilibre de sexe, la structure jeune de la population urbaine. Les meilleures conditions sanitaires et hygiéniques pour les citadins et la modernisation des comportements qui, en ville, dans le sens d'un relâchement des pratiques traditionnelles restrictives de la fécondité : réduction de la durée et tendance à l'abandon de l'allaitement au sein, abandon progressif des interdits sexuels, par exemple, après un accouchement récent. Il devait s'en suivre une réduction des intervalles entre naissances.

4.- Un des traits frappants dégagés par l'étude de 1955-1957 a été l'inégalité énorme de taux de croissance entre Régions. A côté des régions très dynamiques comme l'ex-Léopoldville (2,8 %), le Kivu et le Shaba (3 %), nous avons trouvé des régions comme l'Equateur et le Haut-Zaïre, notamment, où l'accroissement de la population étant faible.

Trois sous-régions, Tshuapa (Equateur), Haut Uélé et Bas Uélé dans le Haut-Zaïre avaient une fécondité si basse que, vu le niveau de mortalité, le renouvellement des générations était difficile. Il a été démontré que cette sous-fécondité était liée à une forte stérilité féminine due vraisemblablement aux maladies vénériennes. Ces maladies seraient diffusées d'autant plus facilement que les zones de stérilité se caractériseraient par une certaine légèreté des mœurs sexuelles.

5.- Les données sur la fécondité, sur la mortalité et sur la croissance démographique obtenues de l'étude démographique de l'Ouest du Zaïre (EDOZA) en 1975-1976 indiquent une amélioration nette et récente de la dynamique démographique zaïroise : augmentation de la natalité du fait de la réduction de l'infécondité et déclin de la mortalité. Cette amélioration se trouve confirmée par l'importance, quoiqu'exagérée, du taux de croissance intercensitaire que l'on a pu déduire du recensement de 1970 et surtout par le niveau élevé de ce taux (2,9%) entre 1958 et 1984.

Pour expliquer cette amélioration, nous avons fait appel à certains indicateurs (malheureusement, ils n'ont pas tous été quantifiés) tels l'équipement médical et sanitaire (avec les campagnes massives de vaccination), la politique sociale et économique entraînant des changements dans les modes de vie et influant sur les conditions de nuptialité, de natalité et de mortalité, et enfin, l'augmentation de la proportion des personnes vivant dans les centres urbains (accès plus courant à de meilleures conditions sanitaires).

La tendance générale, dans les années 1950-1960, étant à l'amélioration des conditions sociales, économiques, médicales et sanitaires, on pouvait s'attendre à ce que le taux d'accroissement naturel estimé à 2,3% en 1955/1957 soit rapidement dépassé et que la population connaisse, en conséquence, une augmentation plus marquée.

La mortalité, et surtout la mortalité infantile, était susceptible de régresser davantage, la natalité se redresserait dans les zones de faible fécondité avec la diminution de la stérilité, le déséquilibre de sexes se réduirait encore dans les milieux urbains, la population rurale se stabiliserait.

Cette hypothèse supposait non seulement une stabilité politique, sociale et économique, mais également une vigilance soutenue dans la lutte contre les maladies vénériennes et dans l'assistance médicale générale.

Pour l'avenir, on devrait s'attendre encore pendant plusieurs années à une évolution rapide de cette population et ce, pour plusieurs raisons : la mortalité actuelle est encore susceptible de diminution. La population féminine des centres urbains reste dans sa grande majorité d'origine rurale et, comme telle, continuera à conserver l'idéal traditionnel d'une nombreuse progéniture. Plusieurs années passeront avant que les citadins, grâce par exemple, à une réduction de la mortalité infantile adoptent une attitude plus malthusienne à l'égard de la procréation.

Mais en attendant et devant une expansion démographique qui verra doubler la population zaïroise en un peu moins d'un quart de siècle et qui doit imposer, et impose déjà, des efforts au Gouvernement en matière de scolarisation, d'emploi, de santé, de sécurité, ... etc..., nous ne saurions pas nous interroger sur des solutions à préconiser.

"Les Gouvernements doivent tout faire pour satisfaire les besoins de leur population en augmentant la production et en assurant sa répartition juste". Les facteurs économiques n'obéissent pas toujours au bon vouloir des Gouvernants au point qu'il y a toujours un risque de déséquilibre entre population et ressources à sa disposition. Et dans l'impossibilité d'agir sur les facteurs économiques et d'obtenir une production augmentant au même rythme que la population, le simple bon sens impose d'envisager la possibilité de tempérer le rythme de croissance de sa population et de l'adaptation à la capacité réelle et effective de son économie.

Pour ce qui est du Zaïre, nous devons nous réjouir qu'en dépit d'une législation datant de la période coloniale et encore fort restrictive à l'égard de tout ce qui touche au contrôle des naissances, l'Autorité ait pris son courage entre les deux mains pour prôner le principe de naissances désirables. De même, nous devons nous réjouir que le Conseil Exécutif ait

songé à accorder une place de choix à la variable population dans la grande entreprise du Plan Quinquennal 1986-1990.

Puisse le Séminaire National sur la Population et la Planification Economique et Sociale au Zaïre connaître tous les succès, tel est notre vœu le plus cher.